Les brèves du Sundep Paris

septembre 2010

Les BO de l'été

Internats d'excellence (Circulaire, BO n°29 du 22 juillet 2010)
Il s'agit de « permettre à des collégiens, lycéens et étudiants motivés, ne bénéficiant pas d'un environnement propice aux études, d'exprimer tout leur potentiel et de réaliser le parcours scolaire correspondant », en offrant à terme « 20 000 places d'internat d'excellence»...

Établissements de réinsertion scolaire (Circulaire, BO n° 28 du 15 juillet 2010)
« Les élèves particulièrement perturbateurs pourront être sortis de leur établissement et placés dans des structures adaptées, aussi longtemps que nécessaire ». Une dizaine d'établissements devrait être créée dans le courant de l'année.

Livret de compétences et socle commun
Définition du socle : décret n° 2006-830 du 11/07/06 (BO n° 29 du 20/07/06)
Livret personnel de compétences : article du 14 juin 2010 et circulaire n° 2010-087 du 18 juin 2010 (BO n° 27 du 8 juillet 2010).

Le « livret personnel de compétences » prévu par la loi Fillon pour enregistrer la validation progressive du socle commun entre en vigueur en cette rentrée.

Baccalauréats STI et STL

Les projets de programmes sont mis en consultation sur le site eduscol à l'adresse : http://eduscol.education.fr/cid52532/projets-de-programmesvoie-technologique.html

Nouveaux programmes en lycée

Le programme transitoire de mathématiques de seconde mis en place en 2009-2010 devient définitif à la rentrée 2010: BO n° 30 du 23 juillet 2009.

Programme transitoire de mathématiques dans les premières S et ES : BO n° 18 du 6 mai 2010.

Réforme de la classe de seconde générale et technologique

Accompagnement personnalisé
2 heures (ou 72 heures annuelles) inscrites à l'emploi du temps de tous les élèves. Il s'agit de soutien, d'approfondissement, d'orientation et de travaux interdisciplinaires. Il faut par ailleurs veiller à ce qu'elles figurent dans le service des enseignants.

Enseignements d'exploration
Les élèves choisissent deux enseignements (SES ou éco-gestion, plus un autre au choix)
Ils ont la possibilité de choisir un 3e enseignement technologique par dérogation si le 2e est technologique).

Tutorat
Il s'agit du suivi de l'orientation d'un élève au long de ses années lycée par un professeur ou un CPE. Ce dispositif doit être proposé à tous les élèves, il n'est pas actuellement financé.

Fin des dédoublements dans la grille horaire
Les lycées disposent de 10 h 30 par division de Seconde pour organiser le travail en petits groupes (la taille des groupes n'est pas spécifiée), en tenant compte des salles spécialisées ne pouvant pas accueillir des classes entières.
(BO spécial n° 1 du 4 février 2010)

SUNDEP-Solidaires Académie de Paris 33 rue de la Capsulerie - 93170 BAGNOLET
Tel : 01 43 60 59 47 - Email : ac-paris@sundep.org
Site web national : http://www.sundep.org
Site académique : http://sundep.idf.free.fr

Les bons d'achat pour la rentrée scolaire versés par le comité d'entreprise

Si la valeur cumulée des bons d'achat sur une année et par salarié n'excède pas 5 % du plafond mensuel de la sécurité sociale (144 € en 2010), ces bons d'achat sont exonérés de cotisations. En conséquence, les bons d'achat attribués à l'occasion de la rentrée peuvent être exonérés de cotisations, sous réserve de respecter ce plafond.
A l'inverse, au-delà de cette limite de 5 % du plafond mensuel par an et par salarié, les bons d'achat sont en principe soumis à cotisations. Ils peuvent toutefois être exonérés s'ils sont en lien avec la rentrée scolaire pour les salariés ayant des enfants jusqu'à 19 ans révolus dans l'année civile et d'une utilisation liée à la rentrée scolaire.
Leur montant doit être par ailleurs conforme aux usages. Un seuil de 5 % du plafond mensuel de sécurité sociale par enfant est admis.

http://www.urssaf.fr/general/actualites/actualites_generales/rentree_scolaire_et_bons_dachat_verses_par_le_ce_01.html

Salaires

Valeur du point de la fonction publique : 55,5635 €

Valeur du point PSAEE : 57,49 €

23 septembre - grève et manifestation

Dans toute la France, nous étions plus de 2 millions à battre le pavé le 7 septembre.
Ce fut une mobilisation réussie.
Nous comptons tous sur vous pour que la mobilisation du 23 septembre soit encore plus importante.
Rejoignez-nous à Bastille à partir de 14h sous les drapeaux SUNDEP et SOLIDAIRES

Réunion PSAEE (personnels OGEC)

La classification et les modalités de la rémunération des personnels de droit privé changent.
Pour connaître quels arguments faire valoir pour obtenir la meilleure rémunération possible, nous invitons les délégués syndicaux, les représentants de section syndicale et les personnels OGEC à venir nombreux à la réunion que nous organisons :

13 octobre 2010
Bourse du travail
rue du Château d'eau
salle Louise Michel (niveau –1)
de 18h à 20h

La réunion sera suivie d'un apéritif.